



Freins et leviers à l'installation-transmission en arboriculture



Il faut beaucoup de motivation et ne pas se laisser décourager par ceux qui disent que l'arboriculture bio est trop compliquée. ”


Cette fiche est le fruit d'un travail de bibliographie, de l'analyse d'entretiens avec des acteurs para-agricoles et des agriculteur-riche-s : 17 arboriculteur-riche-s franciliennes en agriculture biologique dont 13 en AMAP, 5 arboriculteurs franciliens conventionnels, 2 arboricultrices bio en AMAP situées hors IDF, et 3 maraîchers ou éleveurs en diversification commercialisant en AMAP. Ces entretiens ont été réalisés entre mars et juin 2020. Grâce aux arboriculteur-riche-s rencontré-e-s, nous avons tenté d'élaborer un typologie en fonction de la place des fruits au sein de l'activité agricole.

Conduite des cultures

La culture biologique est-elle particulièrement contraignante en arboriculture ?

Les entretiens ont montré une perte de rendement importante en bio, mais cette baisse est compensée par des prix plus importants. Avec des mesures de prévention des maladies et les moyens de lutte autorisés par le label AB en bio, les nuisibles et les ravageurs ne semblent pas représenter un problème majeur.

Dans la majorité des cas, la culture biologique n'apparaît pas comme un frein.

	A. Activité principale	B. Activité secondaire
100 % fruits 	Investissements et mécanisation très importants. Protection contre aléas climatiques, nuisibles etc. SAU 3,5–35 ha 9 individus	Double actifs ou retraités. Stratégies varient sur le degré d'investissement dans le matériel. SAU 1–8 ha. 6 individus
Diversification grandes cultures (SAU 100–200 ha)		Investissements importants mais déjà en place. Utilisation du matériel de grandes cultures 5 individus
Diversification maraîchage/ polyculture-élevage (SAU 10-20 ha)		Peu d'investissements et production annexe. 4 individus

- **Action 1** : accentuer le soutien à la filière biologique, en continuant les subventions à la plantation, à la diversification des exploitations etc.
- **Action 2** : sensibilisation du grand public à l'arboriculture : des indices de traitements phytosanitaires plus élevés en arboriculture que pour le reste des cultures.

Les aléas climatiques sont-ils plus difficiles à gérer ?

Sur les 24 arboriculteur-riche-s rencontré-e-s en Île de France et régions limitrophes :

- 14 souffrent du gel et de pertes importantes associées, pouvant aller jusqu'à 95 % de la récolte ! Ceux qui ne sont pas touchés sont souvent situés sur des terrains en hauteur non gélifs, ont des variétés tardives ou des équipements anti-gel. Mais ces infrastructures sont chères et le rapport coût-efficacité n'encourage que rarement leur acquisition.
- Les chaleurs estivales sont également problématiques pour la majorité d'entre eux. Près de la moitié des arboriculteur-riche-s rencontré-e-s sont équipé-e-s d'un système irrigation qu'ils considèrent essentiel. Ceux qui en sont dépourvus sont situés dans des zones humides ou souffrent de la sécheresse sans pouvoir y remédier.

Le modèle 100 % fruits comme activité principale apparaît la plupart du temps viable s'il est accompagné d'investissements importants, dont une protection contre les aléas climatiques et une diversification d'espèces et de variétés, dont des fruits rouges. Les investissements sont souvent déjà en place après la reprise.

Existe-t-il des aides pour faire face aux aléas climatiques ?




Les agriculteur-riche-s peuvent toucher une aide de l'État suite à un incident climatique (gel, inondation) considéré comme non assurable.¹ Toutefois, l'accès à ces aides est conditionné à des critères bien spécifiques auxquels tou-te-s ne sont pas en mesure de répondre, les procédures administratives sont longues. De plus, compte tenu du caractère de moins en moins exceptionnel de certains événements climatiques, certains acteurs craignent un désengagement de la part de l'État et une diminution des aides.

¹ La procédure calamité agricole est une aide délivrée par l'État suite à une enquête de la Direction Départementale des Territoires. Si la calamité est reconnue par le Ministère de l'Agriculture comme relevant d'un caractère météorologique exceptionnel, les agriculteur-riche-s ayant atteint un certain seuil de perte au regard de leur produit théorique peuvent bénéficier d'une indemnisation un an plus tard.

Alors, l'avenir de l'arboriculture se trouve-t-il dans la diversification des ateliers agricoles ?

Les paysan-ne-s rencontrées sont quasiment unanimes sur la nécessité et les bienfaits de la diversification, réduisant l'impact négatif des aléas climatiques et permettant de mutualiser certains équipements : tracteur, chambres froides, hangar etc.

Le tableau ci-dessous détaille certains avantages et inconvénients des différentes formes de diversification d'après les retours des paysan-ne-s rencontré.e.s.

Type de diversification	Avantages	Inconvénients
Fruits rouges 	<ul style="list-style-type: none"> Cultures moins sensibles aux aléas. Revenus plus rapides après la plantation. 	Logistique plus compliquée à gérer à cause du temps de conservation.
Grandes cultures	Calendrier de travail différent permet de concilier les deux, moins de travail l'été en arbo	<ul style="list-style-type: none"> Investissements importants pour grandes cultures Forte dépendance aux aides
Élevage 	Poules et brebis : cultures complémentaires. Ombrage et nourriture pour animaux/jugulation des ravageurs.	<ul style="list-style-type: none"> Des dégâts peuvent être causés aux arbres. Moins d'arbres plantés à l'hectare
Maraîchage 	Revenu plus immédiat	Calendriers qui se superposent à la récolte en septembre

⚠ Attention toutefois à la surcharge de travail que peut engendrer la diversification. Il est important de prévoir les changements que cela implique dans l'organisation. Si nécessaire, il est conseillé d'avoir une unité de travail supplémentaire. Le collectif permet de répartir la charge de travail supplémentaire.

Encourager des installations en arboriculture avec un atelier complémentaire ou la plantation de vergers sur des fermes déjà installées, si possible en collectif !

- Action 1 :** Accompagner les fermes à trouver des solutions adaptées à mettre en place contre les aléas climatiques, notamment via le pôle Abiosol
- Action 2 :** Augmenter les aides aux investissements pour les équipements anti-gel ou grêle (Bâtiments-agricoles PCAE) et maintenir les aides pour les procédures de calamité agricole.
- Action 4 :** Sensibiliser les consommateur-riche-s sur l'importance des aléas climatiques en arboriculture et les possibilités de diversification
- Action 5 :** Augmenter les aides à la diversification des exploitations (Diversification-PCAE)

Équilibre de la ferme : viabilité et vivabilité

Un retour sur investissement trop tardif ?

L'investissement apparaît comme l'un des problèmes majeurs de l'arboriculture : les investissements nécessaires (ex : tracteur, pulvérisateur, hangar) sont conséquents et le retour sur investissement tardif (cf. « Arboriculteur, pourquoi pas moi? »). Il faut attendre 3 à 5 ans minimum après la plantation pour obtenir une récolte correcte. Pour ceux qui font le choix de l'arboriculture en activité exclusive, il est donc nécessaire d'avoir une autre source de revenu en attendant les premières récoltes (cf. Typologie).

Toutefois, l'investissement dépend de la stratégie et certains se débrouillent avec très peu de matériel, sans chambres froides, matériel de traitement ou même hangar. L'investissement se compte alors en temps davantage qu'en capital.

La diversification répond à nouveau à cette problématique, l'atelier légumes ou volailles par exemple permet d'avoir une source de revenu qui pourra financer les plantations.

L'installation en collectif permet également de répartir les coûts d'investissement.

- Action 1 :** Maintenir les aides pour l'achat de matériel, les plantations etc.
- Action 2 :** S'inspirer du Cap Filière Fruits en région Centre, un programme qui vise à soutenir la filière arboricole en accompagnant l'appui technique biologique, facilitant la reprise et le renouvellement des générations etc www.cap-filieres.fr/filieres-vegetales/arboriculture/

Le métier d'arboriculteur souffre d'une mauvaise image, qu'en est-il en réalité ?

La charge de travail est importante, la plupart travaillent 6 jours sur 7 voire 7 jours sur 7, surtout quand leur revenu dépend de l'activité agricole. La plupart arrive à se dégager des congés, mais le temps de ces vacances est extrêmement variable et en moyenne peu important – 2 ou 3 semaines par an.

L'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle tend à se stabiliser plusieurs années après l'installation.

Le stress éprouvé par les arboriculteur-riche-s est généralement lié au climat ainsi qu'à la multi-activité : les compétences requises sur le plan agronomique, commercial, administratif etc. En revanche, pour certains, c'est précisément cette polyvalence qui fait l'attrait du métier. Néanmoins, ce stress est beaucoup moins présent, voire inexistant lorsque le revenu ne dépend pas de l'activité arboricole (cf. Typologie)

Les installations en collectif sont également un moyen considérable pour réduire la charge de travail et le stress : la prise de congés est largement facilitée.

Pour certains, le système AMAP permet aussi de bénéficier des avantages de la vente directe sans que ce soit chronophage, en diminuant le temps de commercialisation et de prospection qui peut être passé au marché ou à la vente à la ferme.

- **Action 1** : Encourager les installations en collectif
- **Action 2** : Revaloriser le métier d'arboriculteur-ice pour susciter des vocations (cf. fiche « Arboriculteur, pourquoi pas moi ? »)
- **Action 3** : Encourager les installations en AMAP

Le territoire francilien

La faible activité arboricole nuit-elle à la constitution d'un réseau ?

Le peu d'activité arboricole sur le territoire francilien se traduit par un réseau d'arboriculteur-ric-e-s peu développé, rendant difficile les échanges, la mutualisation et la coopération entre fermes. Certains échanges et discussions se font mais les arboriculteur-ric-e-s aimeraient que le territoire permette plus d'installations.

Le GAB a initié un groupe d'arboriculteur-ric-e-s qui bénéficie de lettres d'informations, de formations etc. Ces derniers semblent également satisfaits du groupe whatsapp qui a été créé pour faciliter les échanges.

L'accompagnement technique est-il suffisant ?

Ce manque de réseau coïncide avec un manque de formation en arboriculture. Il n'existe plus de formation initiale en Île-de-France ni de conseiller en arboriculture à la Chambre d'Agriculture. La main d'œuvre qualifiée est difficile à trouver.

Les arboriculteur-ric-e-s sont donc nombreux-euses à faire appel aux services d'un conseiller privé dépendant de la Chambre d'Agriculture. Cependant, les arboriculteur-ric-e-s biologiques déplorent souvent un manque de conseil biologique pointu en Île-de-France.

Le groupe d'échanges du GAB ainsi que les formations et journées de partage d'expériences sont appréciés par les arboriculteur-ice-s.

- **Action 1** : Développer la formation initiale et continue sur l'arboriculture, notamment biologique en Île-de-France
- **Action 2** : Développer les formations sur des fermes en diversification

Quelles sont les spécificités de l'accès au foncier en Île-de-France ?

L'accès au foncier est difficile pour les personnes non issues du milieu agricole (NIMA), dont certaines déplorent le manque de bienveillance des agriculteur-ric-e-s installé-e-s. La volonté récurrente d'une transmission dans le cadre familial traduit une vision de la ferme patrimoniale.

Le manque de réseau a également comme conséquence un manque de communication entre les arboriculteur-ric-e-s sur les départs à la retraite et donc un manque de visibilité sur les pistes foncières à transmettre.

Certain-e-s ont bénéficié de la mise à disposition de foncier par les collectivités.

Étant donné l'âge avancé de la majorité des arboriculteur-ric-e-s, de nombreuses pistes foncières vont se dégager dans les années à venir sans reprenneur identifié. Les opportunités sont donc nombreuses.

En revanche, les arboriculteur-ice-s ont été très nombreux à insister sur le bassin de consommation que représente l'Île-de-France et la forte demande en fruits locaux des franciliens, qui a largement augmenté ces vingt dernières années.

- **Action 1** : Faire de la veille foncière pour identifier les départs à la retraite et les pistes foncières en s'appuyant sur des groupes locaux existants : groupes AMAP, Terre de Liens
- **Action 2** : Accompagner l'installation-transmission, avec Abiosol notamment
- **Action 3** : Mettre à disposition du foncier par les collectivités
- **Action 4** : Assurer un revenu en attendant les premières récoltes grâce à des fonds de l'État ou de la Région
- **Action 5** : Communiquer sur l'importante demande en fruits bio et locaux des franciliens.



**C'est le meilleur
métier du monde !
C'est un mode de vie
exigeant qui requiert
beaucoup d'investissement
personnel, mais le champ
d'expérimentation
est incroyable. ”**

